

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 3 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 561 Subventions (9.000 euros) à trois associations dans le cadre de l'action culturelle locale du 13e.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à trois associations, l'association Pari(s) Jeune Public – Festival Les Enfants d'Abord, l'association Au Chœur de la Ville la Clef des Chants et l'association Orchestre Symphonique et Lyrique de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 13e arrondissement, à l'association Pari(s) Jeune Public – Festival Les Enfants d'Abord, 11, Villa Maurice Rollinat (19e), au titre de ses activités 2018. Simpa 182488 ; 2018-07618

Article 2 : Une subvention de 2.500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 13e arrondissement, à l'association Au Chœur de la Ville la Clef des Chants, 1 rue Zadkine (13e), au titre de ses activités 2018. Simpa 7882 ; 2018-01852

Article 3 : Une subvention de 2.500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 13e arrondissement, à l'association Orchestre Symphonique et Lyrique de Paris, 2 rue Paulin-Méry (13e), au titre de ses activités 2018. Simpa 49021 ; 2018-02712

Article 4 : La dépense correspondante, soit 9.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO